



**ASSEMBLÉE NATIONALE
DU QUÉBEC**

**EXTRAIT DE PÉTITION
(Conforme au Règlement)**

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 2 170 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE les activités de forage à Galt, près de Gaspé, pourraient reprendre au cours de l'été 2021 au puits Galt 6;

CONSIDÉRANT QUE ces activités de forage se feront alors que le puits est situé dans un secteur à risques élevés de contamination des eaux de surface, selon l'étude hydrogéologique commandée par Junex en 2016;

CONSIDÉRANT QUE, selon l'Article 23 du règlement sur les forages en milieux terrestres, tout forage devrait être interdit à moins de 1 000 mètres d'un milieu hydrique à risque, sauf si le ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles l'autorise;

CONSIDÉRANT QUE ce règlement a été obtenu en 2018, suite à des demandes répétées de plusieurs municipalités et organismes environnementaux;

CONSIDÉRANT QUE le propriétaire de Galt, Gaspé Énergies, est une filiale d'Utica Resources, elle-même une entreprise contrôlée par un fonds spéculatif étranger opérant en Autriche;

CONSIDÉRANT QUE Ressources Québec a investi, en 2017, 8,4 millions \$ pour une participation de 17,13 % dans le projet Galt;

CONSIDÉRANT QUE les impôts des contribuables soutiennent ainsi une industrie pétro-gazière incompatible avec la lutte aux changements climatiques et la mise en oeuvre d'une transition énergétique;

CONSIDÉRANT QUE Mario Lévesque, président d'Utica Resources, affirme que le financement de Ressources Québec est conditionnel à la poursuite de forages à Galt, même s'il n'existe pas d'acceptation sociale démontrée à l'égard de Galt;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, soussignés, demandons au Gouvernement du Québec de retirer toute forme d'investissement public dans Galt, incluant l'actuelle participation de Ressources Québec de 8,4 millions \$.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.



Méganne Perry Mélançon
Députée de Gaspé

1^{er} juin 2021

Date de signature de l'extrait